

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

√ Réaliser en toute sécurité les opérations d'ordre électrique en HTA, les opérations de travaux d'ordre électrique hors tension en HT et/ou les opérations de consignation en HT

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel chargé des opérations courantes d'entretien et de maintenance des installations électriques à haute tension.
6 personnes maximum

PRÉREQUIS

Avoir des compétences en électricité dans le domaine de la tension considéré sur les ouvrages ou installations électriques

DURÉE

7 heures soit 1 journée

VALIDATION

Evaluation conforme à la norme UTEC C18510
Attestation de formation

Carte d'habilitation électrique à valider par l'employeur

Document de synthèse remis aux stagiaires

PROFIL FORMATEUR

Nos formateurs sont issus du métier dans lequel ils interviennent

Ils sont pour un bon nombre d'entre eux en activité dans le métier dont ils sont spécialistes

PROGRAMME – Selon la nouvelle norme UTEC NF C-18510

- Citer les différents **TRAVAUX HORS TENSION** avec ou sans la présence de pièces nues sous tension)
- Préciser le rôle du **CHARGE DE CONSIGNATION** et du **CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE**

Pour les EXECUTANTS :

- respecter les instructions données par le **CHARGE DE TRAVAUX** ;
- rendre compte de son activité.

Pour les CHARGES DE TRAVAUX :

- identifier le **CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE** et échanger les informations nécessaires ;
- respecter les instructions données par le **CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE** ou le **CHARGE DE CONSIGNATION**
- Rendre compte de son activité.
- Identifier les différents niveaux d'HABILITATION et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des **TRAVAUX HORS TENSION** avec ou sans la présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.)
- Enoncer les prescriptions d'exécution des **TRAVAUX**.
- Organiser, délimiter, et signaler la **ZONE DE TRAVAIL** (pour les H2, H2V).
- Eliminer un risque de présence de tension dans la **ZONE DE VOISINAGE RENFORCE** – zone2 - (Pour les H1V et H2V)

- Nommer les documents applicables dans le cadre des **TRAVAUX HORS TENSION (ATTESTATION DE CONSIGNATION, AVIS DE FIN DE TRAVAIL)** ainsi que les autres documents associés (**AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE**, etc.)
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des **TRAVAUX** (pour les H2, H2V)
- Vérifier et compléter l'**ATTESTATION DE PREMIERE ETAPE DE CONSIGNATION**.

Lister les mesures de prévention à observer lors d'un TRAVAIL :

- Respecter et faire respecter les règles et les **INSTRUCTIONS DE SECURITE**
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux **TRAVAUX**
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés
- Identifier les **OUVRAGES** ou les **INSTALLATIONS** et les **ZONES D'ENVIRONNEMENT** objet des TRAVAUX (DOMAINE DE TENSION, ZONE D'ENVIRONNEMENT, locaux réservés, etc.)
- Effectuer des **TRAVAUX HORS TENSION** avec ou sans la présence de pièces nues sous tension
- Réaliser une deuxième étape de **CONSIGNATION**
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'**HABILITATION** visée
- Enoncer les **INSTRUCTIONS DE SECURITE** spécifiques aux ESSAIS (pour H2V Essai)
- Respecter et faire respecter les **INSTRUCTIONS DE SECURITE**
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux ESSAIS